






L'engagement du secteur privé à CRS

L'engagement avec le secteur privé, aux côtés d'autres institutions, peut promouvoir le bien commun et contribuer à mettre « l'économie au service de la population ».¹

Photo par Jake Lyell pour CRS

Catholic Relief Services (CRS) n'est pas étranger à l'engagement du secteur privé (ESP). Il s'agit d'un élément essentiel de notre programmation mondiale dans tous les secteurs. Reconnaissant que les entreprises du secteur privé sont un élément clé des communautés et des sociétés dans lesquelles CRS travaille, la stratégie Vision 2030 de CRS renouvelle l'engagement de CRS à s'engager avec le secteur privé, aux côtés d'autres institutions locales, pour les raisons suivantes :

-  Pour élaborer des solutions durables aux problèmes de développement.
-  Pour améliorer l'efficacité des programmes.
-  Pour promouvoir le leadership local.
-  Pour atteindre les gens à grande échelle.
-  Pour augmenter la compétitivité des prix et l'accès au financement.

CRS définit l'ESP comme l'ensemble des relations diverses et solides avec des entreprises à but lucratif de toutes tailles - des microentreprises informelles aux sociétés multinationales - qui sont ancrées dans une valeur partagée et motivées par les défis humanitaires et de développement que CRS cherche à relever dans sa Vision 2030.

CRS s'engage avec les entreprises du secteur privé de différentes manières, en fonction des contraintes de l'entreprise, des objectifs partagés que l'entreprise poursuit et de la manière dont la collaboration peut contribuer à un changement transformationnel des systèmes de marché et des sociétés. Les moyens par lesquels CRS s'engage incluent, mais ne sont pas limités à :

- Influencer et/ou aider les entreprises du secteur privé à améliorer leurs produits, services, opportunités et pratiques afin de mieux servir et travailler avec les populations marginalisées ou vulnérables.
- Faciliter les liens entre les entreprises du secteur privé, les agences publiques, les organisations de la société civile, les instituts de recherche et les communautés.
- Apprendre et développer des approches alternatives de développement à partir et avec le secteur privé.
- Partager les risques avec les entreprises du secteur privé afin d'encourager l'innovation dans les produits, les services, les relations commerciales et les modèles de prestation qui répondent aux défis humanitaires et de développement.
- Renforcer les capacités des entreprises du secteur privé.
- Aider les individus, les groupes ou les organisations de la société civile à créer des entreprises du secteur privé.
- Générer une demande et améliorer le pouvoir d'achat des familles et des communautés marginalisées ou vulnérables, en particulier pour les produits et services qui améliorent la vie.

¹ Tiré des remarques du pape François lors d'une conférence avec des dirigeants mondiaux et des économistes du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et des gouvernements en février 2020. Cité dans O'Connell G. Pape François : Une économie dynamique doit mettre fin à la pauvreté. Amérique The Jesuit Review, numéro du 2 mars 2020.

Figure 1 La logique de l'engagement avec le secteur privé.



La figure 1 illustre la logique suivante pour s'engager avec le secteur privé :

- 1** CRS s'engage auprès des entreprises du secteur privé, en développant des relations de collaboration basées sur des valeurs partagées et des résultats gagnant/gagnant.
- 2** En coopération avec CRS, les entreprises du secteur privé utilisent leur expertise et leurs idées innovantes pour développer de nouvelles façons d'offrir des opportunités, des produits et des services qui répondent aux objectifs humanitaires et de développement. Ils investissent leurs propres ressources humaines et financières pour rendre les nouveaux modèles opérationnels d'une manière commercialement viable.
- 3** Une fois la collaboration avec CRS terminée, les entreprises du secteur privé continuent d'offrir à fournir des opportunités, des produits et des services, y compris aux personnes marginalisées ou vulnérables, et peuvent étendre la fourniture ou inspirer d'autres entreprises du secteur privé à copier leurs innovations.
- 4** Au fil du temps, de plus en plus de personnes utilisent les opportunités, les produits et les services, ce qui contribue à la réalisation de leur potentiel dans des familles prospères, des communautés résilientes et des paysages florissants.

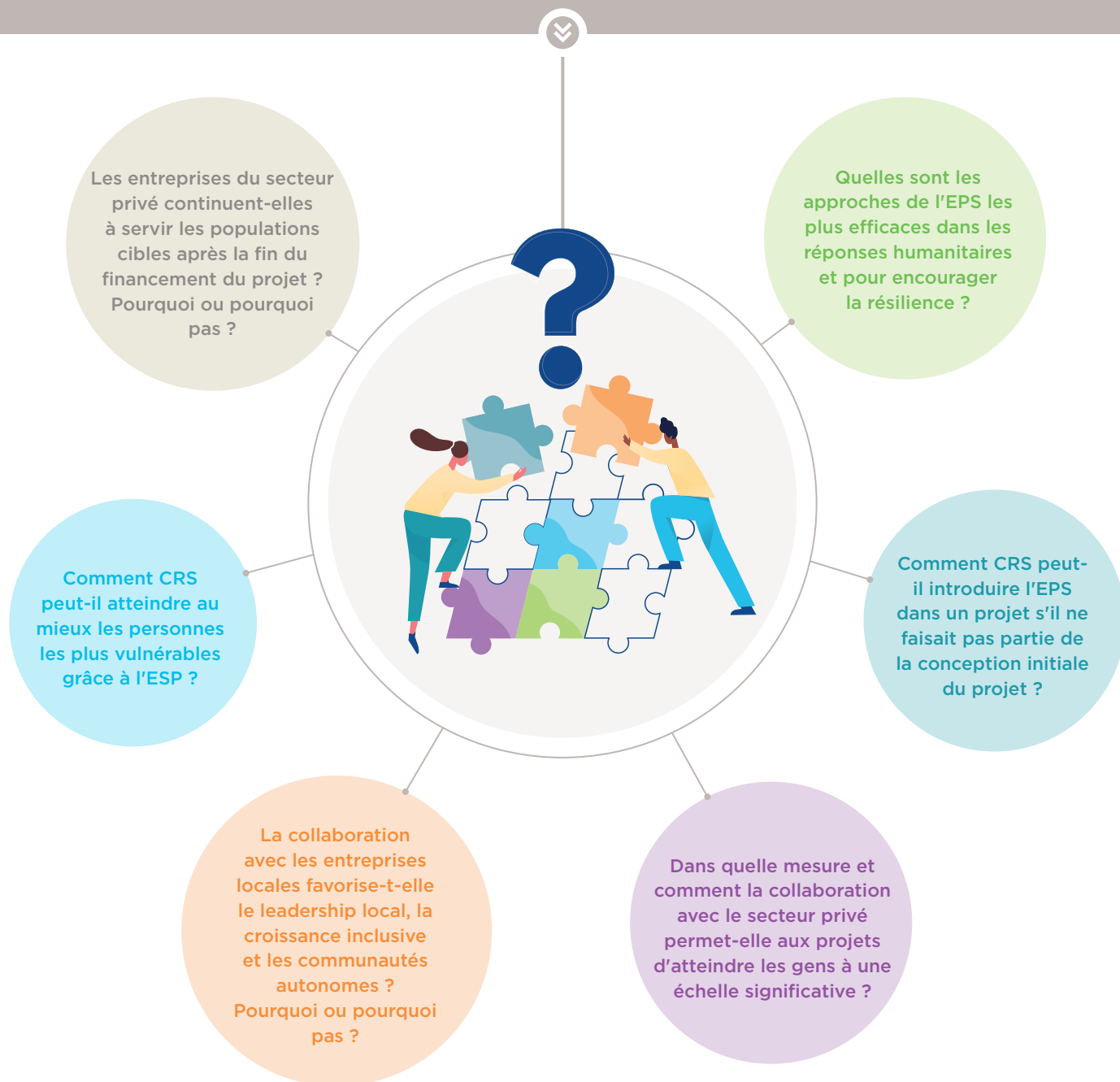
L'engagement avec le secteur privé contribue à chacun des cinq domaines d'objectifs de la Vision 2030 de CRS et est souvent transversal. La figure 2 présente une théorie du changement² qui décrit la manière dont l'EPS contribue aux objectifs primordiaux de CRS.

Figure 3 Théorie du changement de l'engagement du secteur privé



² La théorie du changement est organisée comme suit : **Les objectifs** montrent comment les objectifs de CRS Vision 2030 s'alignent sur les impacts décrits ; **Impacts** décrit comment les communautés, les familles et les personnes peuvent bénéficier de l'interaction avec les entreprises du secteur privé qui ont amélioré leur façon de travailler ; **Résultats** décrit comment les entreprises du secteur privé peuvent devenir plus inclusives et mieux servir et travailler avec les communautés, les familles et les personnes suite à leur collaboration avec CRS ; et **Résultats** résume les résultats des activités de CRS avec le secteur privé.

Les questions du programme d'apprentissage de l'EPS ci-dessous aident à guider notre approche pour mettre en œuvre l'EPS de manière efficace. Ils mettent également en évidence les questions importantes pour CRS, notamment sa Vision 2030.



Pour plus d'informations sur les mesures clés de l'ESP, la raison d'être de l'ESP, la théorie du changement et le programme d'apprentissage, référez au document sur [L'Engagement du Secteur Privé à CRS : Théorie du changement, indicateurs clés et programme d'apprentissage](#) sur « Publications de CRS ».